

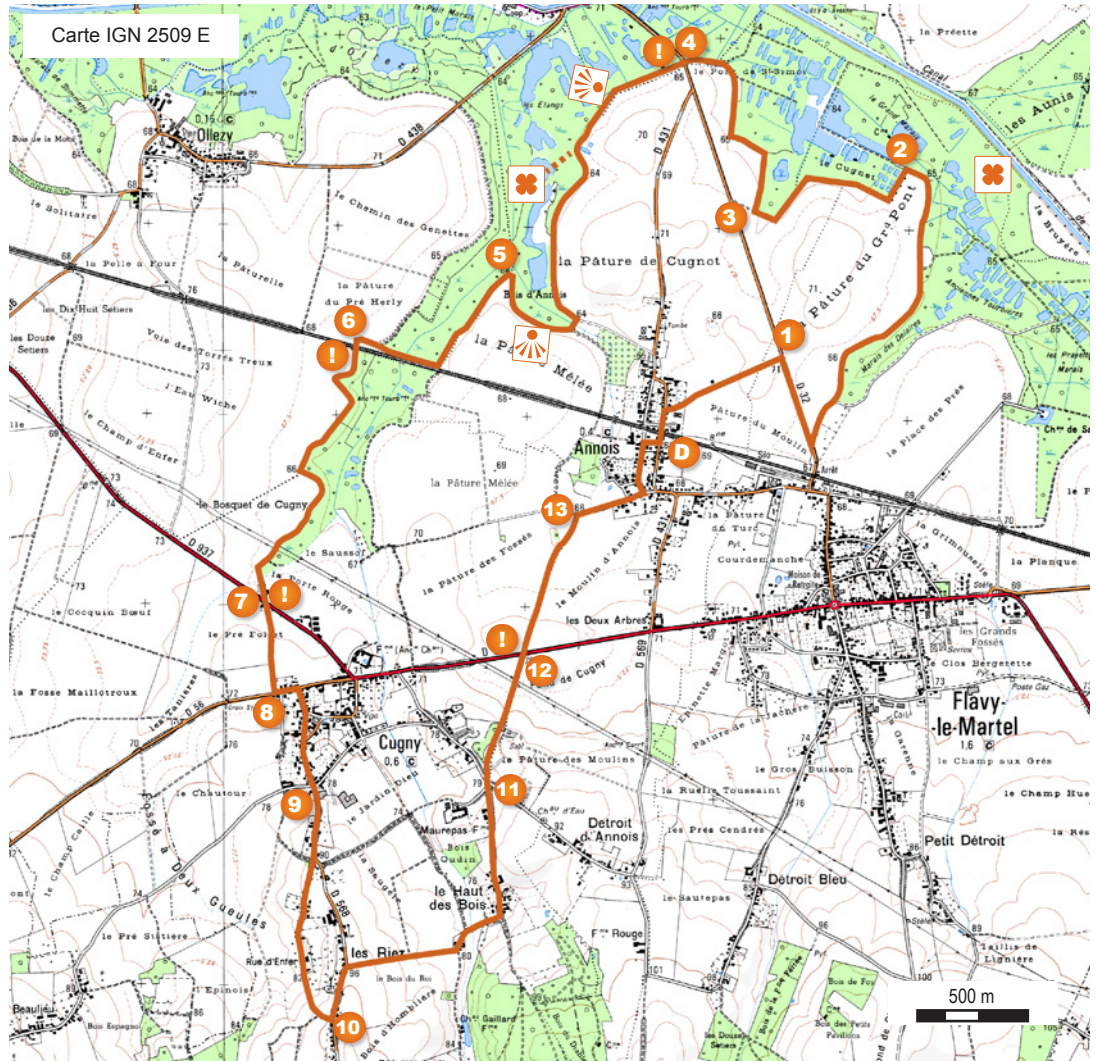


# Les peupleraies du val de Somme

ANNOIS - FLAVY-LE-MARTEL - SAINT-SIMON - CUGNY



- **Durée :** 5h
- **Longueur :** 17,3 km
- **Altitude mini :** 64 m
- **Altitude maxi :** 100 m
- **Difficultés :** Circuit réservé à de bons marcheurs.
- **Balisage :** Jaune et orange



Le paradis des pêcheurs

© Agence Aisne Tourisme

## INFOS TOURISTIQUES :

Office de Tourisme et des Congrès du Saint-Quentinois  
Tél. : 03 23 67 05 00

## CRÉATION ET ENTRETIEN DU PARCOURS :

Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois

## UN PROBLÈME SUR LE PARCOURS ?

Signalez-le nous !



Cette fiche est extraite du site [www.randonner.fr](http://www.randonner.fr)  
le portail de la randonnée dans l'Aisne.



Rejoignez notre communauté de randonneurs sur [www.facebook.com/randonnee.aisne](http://www.facebook.com/randonnee.aisne)

## SUR LE PARCOURS

- ✿ Vallée de la Somme et ses petits affluents
- ✿ Étangs de Saint-Simon (pêche, pique-nique).

## À PROXIMITÉ

- ★ Jonction du canal de Saint-Quentin et de celui latéral à la Somme (Point Y)
- ★ Patrimoine de Saint-Quentin, Ville d'Art et d'Histoire

Au départ d'Annois, cette longue balade champêtre évolue en plaine, aux abords des marais et des tourbières... Hors circuit, les étangs de Saint-Simon prennent des reflets argentés sous les grands peupliers.

**Accès au départ :** Depuis la D937 (Chauny-Ham), gagner la rue de la mairie à Annois. Le départ se situe à la mairie (stationnement).

- Face à la mairie, prendre à gauche. Traverser la voie ferrée (prudence ! ) et prendre la première route à droite.
- Emprunter la D32 en direction de Flavy-le-Martel. Tourner dans une petite route à gauche en bordure des marais.
- Bifurquer sur le chemin qui vire sur la gauche.
- Prendre à droite le long des marais.
- Traverser la D32 (prudence ! ) et continuer tout droit sur un chemin empierré (vue à droite sur les étangs de Saint-Simon). **Hors circuit vers un des étangs plus loin à droite :** franchir un ru à droite, tourner à droite (vue sur le bois d'Annois).
- Traverser la D937 (prudence ! ) et poursuivre tout droit en face (négliger une sente à gauche).
- Traverser la D937 (prudence ! ). Continuer en face.
- Emprunter la D56 sur 100 m, la traverser pour s'engager rue de Villeselve. Continuer rue des Charrons.
- S'engager à droite (ruelle Cornet). Poursuivre tout droit au croisement suivant, puis sur un chemin herbeux. Suivre une voie empierrée à gauche à la patte-d'oie.
- Emprunter une route à gauche. La quitter au hameau Les Riez par un chemin à droite, gagner par une petite route la ferme de Maurepas.
- Couper une route, dépasser un abribus et s'engager rue de Là-haut.
- Traverser la D937 (prudence ! : faible visibilité). Prendre le chemin en face.
- A l'intersection, prendre à droite. Dans Annois, prendre 2ème rue à gauche (vue à gauche sur l'église), tourner à droite rue du Château, puis de nouveau à droite avant l'impasse. Enfin, rejoindre la rue de la Mairie et le point de départ.